ÉGYPTE

Morsi désarme les militaires

Le président égyptien Mohamed Morsi assène un coup de massue (de grâce ?) aux militaires du Conseil supérieur des forces armées (CSFA) qui lui disputaient ses prérogatives présidentielles. Dimanche, il a surpris plus d'un en signant le départ à la retraite du maréchal Tantaoui et de Sami Annan, les deux hommes forts du CSFA, et en affectant bon nombre d'officiers supérieurs membres du conseil à des occupations civiles. Une fin de cohabitation sans heurts ?

Sofiane Aït Iflis - Alger (Le Soir) - Il en voulait, Mohammed Morsi, aux militaires qui se sont accaparés la gestion de la transition politique en Égypte après la chute de Moubarak et qui lui ont taillé étroit son costume présidentiel. Il a dû patienter et faire profil bas, avant de se résoudre à repasser à l'acte.

Un second essai qui semble réussir, après que le premier eut fait flop. Mohamed Morsi a en effet testé la capacité de réaction des militaires du CSFA lorsqu'il signa un décret réhabilitant le Parlement que ces mêmes militaires avaient dissous pour s'approprier le pouvoir législatif. Les militaires avaient bien manœuvré alors. Ils se sont gardés de toute impulsion, choisissant de pousser la haute cour d'Etat, une institution sous leur influence, à prononcer caduque la décision de Morsi et par conséquent de maintenir la dissolution du Parlement.

Mohamed Morsi avait accusé le coup sans trop s'agiter. Il a pris son mal en patience, guettant le moment propice pour laver l'affront politique qui lui est fait. Il semble avoir bien préparé son coup, mais surtout avoir pris conseil auprès d'amitiés diplomatiques.

Le coup, classique, est imparable : des mises à la retraite. Mohamed Morsi a procédé ainsi s'agissant du président du CSFA et de son adjoint, le premier étant également ministre de la Défense et le second chef d'état-major de l'armée. Et alors que Tantaoui et Annan sont «invités» à jouir de leur droit à la retraite, d'autres de leurs collègues au sein du CSFA se sont vu délivrer des affectations vers d'autres sphères d'activité. Mohamed Morsi n'a cependant pas fait les choses à moitié.

Mohamed Morsi.

Photos : DR

En même temps que de secouer le CSFA, il s'est réapproprié le pouvoir législatif qui lui confère conséquemment la possibilité de nommer une nouvelle commission chargée de l'élaboration de la Constitution, si d'aventure la commission actuelle s'en trouverait confrontée à un blocage.

La décision de Morsi est saluée par son camp, en l'occurrence le mouvement des Frères musulmans.

En revanche, la presse égyptienne n'a pas tu ses craintes de voir son pouvoir muer en une dictature sans contrepoids.

La communauté internationale n'a pas réagi promptement à l'événement. Sauf du côté d'Israël, où les craintes ont déjà point.

S. A. I.

SYRIE

Des vidéos montrent des rebelles jetant des corps d'un toit

Des vidéos particulièrement horribles montrant des rebelles syriens jetant des corps du toit d'un bâtiment ou égorgeant sauvagement un homme circulaient lundi sur internet, suscitant l'indignation des ONG de défense des droits de l'Homme et de militants.

Ces trois vidéos postées sur Youtube, qui n'ont pu être ni authentifiées ni datées et qui semblent avoir été tournées dans la région septentrionale d'Alep, montrent aussi un homme assassiné froidement. Régime et rebelles qui s'opposent depuis 17 mois en Syrie sont accusés de violations des droits de l'Homme et de meurtres.

Le président de l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), Rami Abdel Rahmane, a indiqué que si ces vidéos étaient authentifiées, il condamnait fermement ces «atrocités».

L'un des documents montre une foule hurlant "Allah Akbar" en se rassemblant autour de plusieurs corps gisant sur la chaussée avant que trois autres victimes ne soient jetées du toit d'un bâtiment. «Ce sont les "héros d'al-Bab" qui sont dans le bâtiment de la Poste», assure le vidéaste et lorsque le premier corps est jeté, la foule crie «c'est un chabbih» (un milicien pro-gouvernemental).

Les rebelles dans les rues d'Alep.

Les faits se déroulent dans la ville d'al-Bab, au nord d'Alep, près de la frontière avec la Turquie, mais il n'a pas été possible d'obtenir la date de cette scène atroce.

Dans une autre vidéo amateur, un homme, les yeux bandés et les mains liées derrière le dos, essaie de résister alors qu'un groupe le force à s'allonger sur la chaussée.

Les combattants lui crient «Assieds-toi» et l'un d'eux crie : «Je préfère qu'on le tue par balle» mais un autre lui rétorque: «Non, tais-toi». Alors que des gens crient aussi «Allah Akbar», un homme apparaît avec un petit couteau et l'égorge. Son sang se répand sur la chaussée. «C'est le sort de tous les chabbiha et ceux qui soutiennent (le président) Bachar (al-Assad)», assure le cameraman.

Ce dernier ajoute «Hamdoulillah» (louange à Dieu) et demande à l'égorgeur de s'arrêter, ce qu'il ne fait pas. «O Bachar, c'est le sort de ton armée et de tes chabbiha», ajoute le caméraman. Dans le troisième clip, tourné à Azaz dans la province d'Alep, un homme portant une barbe est sorti d'une voiture avec les mains attachées derrière le dos et jeté à terre.

Un homme tire sur lui avec un pistolet et un autre l'achève avec un fusil mitrailleur. Ils tirent sur lui à plusieurs reprises et la victime meurt face au sol.

«Cela bénéficie au régime»

«Si cette vidéo est authentifiée, ces atrocités portent atteinte à la révolution. Cela bénéficie au régime et aux ennemis de la révolution à l'intérieur et à l'extérieur» de la Syrie, a déclaré à l'AFP M. Abdel Rahmane. Plusieurs militants favorables à la révolution se sont indignés. «Les rebelles d'Alep ont égorgé un chabbih et scandé Allah Akbar comme s'ils égorgeaient un animal», a dénoncé Massoud Akko, un activiste kurde fondateur de l'Association indépendante des journalistes syriens.

«Quelle différence y a-t-il entre eux et un animal sauvage ? Au moins ce dernier ne tue que quand il a faim. Quelle différence y a-t-il entre eux et ceux qui tuent nos enfants, nos femmes et nos hommes? C'est injustifiable», a-t-il écrit sur Facebook.

Les artistes dissidents Mohammed et Ahmed Malas, réfugiés en Égypte, se déclarent écœurés sur Facebook. «Vous tuez au nom de Dieu, semble-t-il, mais vous tuez comme Assad le fait. Vous ne savez pas ce qu'est Dieu. Ce n'est pas la révolution que nous sommes en train de mener», écrivent-ils. A Hanano, un quartier de l'est d'Alep, un journaliste de l'AFP a vu un homme jeté à terre, battu, avec du sang qui coulait de ses lèvres. Les combattants criaient «chabbih» avant de pousser l'homme dans le bâtiment. Ces dernières semaines, des militants sur le terrain s'étaient inquiétés des violations des droits de l'Homme commises par les rebelles.

Le 10 août, un manifestant portait une pancarte à Alep sur laquelle était écrit: «Douce Armée syrienne libre (ASL, rebelles), j'espère ne pas être fait prisonnier à l'un de vos checkpoints».

Le 8 août, des activistes et des membres de l'ASL avaient rédigé un «code de conduite» signé par plusieurs commandants de brigade dont l'article 2 stipulait: «Je jure à mon peuple et à la révolution que je ne ferai rien qui porte atteinte aux principes de la révolution, de la liberté, de la citoyenneté et de la dignité.»

«Je respecterai les droits de l'Homme, les principes tolérants de notre religion et les lois sur les droits de l'Homme», peut-on encore y lire.

Le représentant syrien au Conseil des droits de l'homme de l'ONU fait défection

Le représentant de la Syrie au Conseil des droits de l'homme de l'ONU, Danny Al-Baaj a fait défection et a rejoint les rangs de l'opposition syrienne, ont rapporté lundi des médias.

«Quand j'ai senti que je ne pouvais plus continuer à aider le peuple syrien, je me devais d'avancer», a affirmé à Genève le diplomate syrien, cité par l'AFP.

Danny Al-Baaj, qui était en poste à Genève depuis deux ans, a souligné que quand il était impliqué dans des négociations sur la Syrie, sa préoccupation était de protéger le peuple syrien pas le gouvernement. «Il a fait savoir qu'il était en contact avec le Forum démocratique syrien, un groupe de l'opposition, dont le siège est à Paris.»

FORCE MILITAIRE AU MALI

«Peu de choses ont été faites, selon le ministre de la Défense

Le ministre malien de la Défense, le colonel Yamoussa Camara, a estimé lundi que «très peu de choses ont été faites» concernant l'envoi possible d'une force ouest-africaine au Mali dont le Nord est occupé par des islamistes liés à Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi). «L'agression dont est victime le Mali focalise, à juste raison, l'attention de la communauté internationale», a déclaré le colonel Camara à l'ouverture à Bamako d'une réunion des chefs d'état-major de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao).

«Malheureusement, au-delà des déclarations de principe et d'élaboration des procédures opérationnelles, très peu de choses ont été faites sur le terrain», a-t-il ajouté.

La réunion extraordinaire de Bamako est destinée à «finaliser» l'éventuel déploiement au Mali de quelque 3 300 soldats que la Cédéao se dit prête à envoyer mais dont les contours restent encore flous.

«L'appui et l'assistance de la Cédéao suscitent beaucoup d'espoir dans la recherche de solution au problème existentiel que connaît le Mali», a ajouté le ministre. «Malgré le caractère transnational de la menace, toute stratégie de sortie de crise devrait être axée sur le rôle politico-militaire central du Mali», a-t-il estimé. Selon un document interne à la rencontre consulté par l'AFP, la force ouest-africaine devra dans un premier temps sécuriser à Bamako le régime de transition mis en place après le retrait du pouvoir en avril de putschistes qui avaient renversé le 22 mars le président Amadou Toumani Touré (ATT).

Puis une seconde phase prévoit la formation et l'entraînement de l'armée malienne, totalement désorganisée, démoralisée et sous-équipée, avant une intervention dans le nord du pays pour y combattre les groupes armés islamistes. Il est également prévu que la force de la Cédéao porte secours aux dizaines de milliers de Maliens déplacés par l'occupation du Nord par les islamistes qui y appliquent la charia avec brutalité.

La Cédéao souhaite obtenir un mandat de l'ONU pour le déploiement de sa force qui dépend en outre d'une demande officielle des autorités de transition maliennes en cours de réorganisation.